



HAL
open science

Master Théories et pratiques du langage et des arts Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Théories et pratiques du langage et des arts. 2013, École des hautes études en sciences sociales - EHESS. hceres-02029146

HAL Id: hceres-02029146

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029146v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Théories et pratiques du langage et des
arts

de l'Ecole des Hautes Etudes en
Sciences Sociales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Théories et pratiques du langage et des arts

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140005859

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Pour les spécialités *Arts et langages* et *Musique* : EHESS, 96 et 105 Bd Raspail, 75006 Paris ; 190 Av. de France, 75013 Paris ; Institut national d'histoire de l'art (INHA), 2 rue Vivienne, 75002, Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Théories et Pratiques du Langage et des Arts* est constituée de trois spécialités : *Arts et langages*, *Musique* et *Arts et culture de la préhistoire et de la protohistoire : Europe, Afrique*. La relation de la mention à cette dernière est présentée comme forcée du fait d'un regroupement factice, et, de plus, cette spécialité, basée à l'Université de Toulouse 2 a été évaluée lors d'une précédente vague, et n'est donc pas prise en compte dans le présent dossier.

Essentiellement inscrite dans la dimension de la recherche, cette formation apparaît comme complète et extrêmement variée. En effet, sa traversée des arts visuels, de la littérature, de la linguistique et de la musique donne à son enseignement une considérable amplitude méthodologique et scientifique qui repose, de fait, sur une structuration interdisciplinaire.

La mention met ainsi l'accent sur la fécondité d'une interdisciplinarité qui est, par ailleurs, la marque de l'établissement porteur : théories et pratiques du langage et des arts sont ainsi envisagées dans leurs relations mutuelles et dans leur rapport aux sciences sociales en général. L'accent est mis sur les outils de problématisation et de conceptualisation, permettant aux étudiants de jeter les bases d'une recherche originale, dont cette mention est le vecteur et la dynamique.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'articulation arts, linguistique, lettres et musique, ainsi que sa traversée sémiologique (texte, images, sons), sont extrêmement judicieuses, originales et en phase avec des problématiques esthétiques contemporaines. Elles permettent à l'étudiant de structurer sa méthode et sa recherche en liaison avec des passages multidisciplinaires.

Progressive et bien articulée, cette mention propose donc des relations convaincantes entre les spécialités *Arts et langage* et *Musique*. La répartition méthodologique entre arts, littérature et linguistique au sein de la spécialité *Arts et langage* (notamment en deuxième année, M2) donne une réelle clarté à la structuration de cette mention. De plus, il faut également noter que la mutualisation des moyens comme avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (IRCAM) ou l'École normale supérieure de Paris est excellente et que, renforcée par l'existence de séminaires « libres », elle laisse augurer des développements pédagogiques prometteurs.

L'architecture de la formation est donc claire, les volumes horaires et les contenus sont équilibrés, la progression bien organisée. Le pilotage de la mention et l'encadrement pédagogique, qui permettent de tirer tout le profit de la grande variété des enseignements, mériteraient toutefois d'être davantage expliqués.

Il faut également saluer la qualité du niveau des étudiants et l'importance du nombre d'étudiants étrangers dont le niveau linguistique est par ailleurs bien suivi. En revanche, les étudiants issus du monde professionnel pourraient être mieux accompagnés et le taux d'échec demeure assez important. Parallèlement, on notera une absence d'ouverture au monde professionnel, qui est d'autant plus regrettable que les contenus de cette spécialité se prêtent aux enjeux, esthétiques, du monde multimédiatique et intersémiologique actuel. Dès lors, on aurait pu penser que, dans cette formation, une ouverture soit développée à des stages en milieu professionnel.

La mention s'inscrit dans la politique de l'établissement porteur, et met en particulier à profit les recherches multiples et de haut niveau qui y sont développées en sciences sociales, assurant ainsi le socle à partir duquel peut être mise en œuvre son interdisciplinarité exigeante. Dès lors, organisée au sein de la configuration de l'EHESS, cette formation est vraiment originale et pertinente dans l'articulation lettres, arts, musique.

Appuyée sur les centres de recherche nombreux de son établissement porteur, ainsi que sur un réseau dense de partenaires institutionnels, la mention s'assure les meilleures conditions pour mener à bien une formation à et par la recherche.

La mention s'assure également le concours d'institutions prestigieuses touchant à son domaine de formation (IRCAM, Institut National d'Histoire de l'Art, etc.), et fait intervenir des professionnels, et en particulier des praticiens dans les différents arts concernés. L'adossement au monde professionnel de cette formation reste, cependant, insuffisant. Et même si cela n'est pas son objectif premier, il est évident que cette mention trans-sémiologique devrait pouvoir, à l'ère multimédia, trouver plus d'échos dans le monde professionnel.

L'attractivité de la formation est bien établie, en particulier pour les étudiants étrangers et les effectifs en croissance nette et constante.

Avant tout destinée à former de futurs doctorants, la mention présente un bon taux de poursuite d'études en doctorat qui oscille entre 25 et 60 % selon les spécialités. Cependant, le devenir des étudiants diplômés non-doctorants reste mal appréhendé et le dossier souligne la nécessité d'améliorer ce point, par des enquêtes plus rigoureuses.

La formation prévoit ainsi une stabilisation globale de ses effectifs, et entend par ailleurs renforcer les liens entre ses deux spécialités principales *Arts et langages* et *Musique*. L'augmentation du nombre de doctorants reste largement dépendante des contrats doctoraux alloués par l'établissement. Dès lors, l'exigence et l'ambition de cette formation conditionnent à la fois son succès (qu'il faudrait toutefois appréhender plus finement quant aux étudiants sortants hors-doctorat) et son principal problème (un taux d'échec encore très important).

La mention est encadrée par une équipe pédagogique très variée et très complète et, dans l'ensemble, tout à fait remarquable. Les éléments manquent pour apprécier exactement le nombre et le statut des intervenants professionnels, ainsi que le soutien administratif dont dispose la mention.

Les informations relatives à l'évaluation des enseignements par les étudiants et par les sortants ne sont pas communiquées.



Le dossier ne fait pas état de procédures d'évaluation spécifiques : le conseil pédagogique constitue le lieu où sont recueillis les avis des étudiants en cours de formation.

Conformément aux recommandations de la précédente évaluation, la structure de la formation a changé : les spécialités *études cinématographiques et audiovisuelles*, *théorie littéraire* et *théories et pratiques du langage et des arts* sont désormais regroupées dans une seule spécialité, dorénavant renommée *arts et langages* (bien que ce nouveau périmètre soit parfois incomplètement pris en compte dans le dossier). De plus, sont également mieux pris en compte la question de la langue anglaise et de la création contemporaine (même si, sur ce sujet, des efforts peuvent encore être faits).

Le dossier est clair et précis dans son ensemble. Cependant, un certain nombre de données quantitatives sont lacunaires, en particulier celles qui portent sur le devenir des diplômés. Par ailleurs, le dispositif pédagogique propre à la mention, avec en particulier l'importance centrale du tutorat (et sa charte) ne sont pas assez lisiblement présentés et expliqués.

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont correctement remplies, même si la présentation des enseignants-chercheurs se limite à la publication d'un imposant CV, sans articulation organique entre les CV.

- Points forts :
 - Formation interdisciplinaire, riche et ambitieuse, qui définit le positionnement original de la mention dans le paysage académique. Qualité de la formation à laquelle s'agrège la variété de ses sujets d'enseignement en phase avec les préoccupations esthétiques contemporaines.
 - Adossement à une recherche de qualité et de haut niveau.
 - Attractivité importante qui se mesure à ses effectifs.
- Points faibles :
 - Taux d'échec et d'abandon important, essentiellement en première année.
 - Définition du périmètre exact, ainsi que de l'architecture d'ensemble de la mention, présentant des imprécisions.
 - Manque de prise en compte (et en charge) des devenirs professionnels non liés à la recherche, et, en particulier, absence de stages.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place un dispositif de remise à niveau permettant de faciliter l'intégration dans cette filière fortement interdisciplinaire d'étudiants issus de licences mono-disciplinaires, ainsi qu'un dispositif adapté aux publics non strictement universitaires (étudiants des Beaux-Arts ou de l'école du Louvre, professionnels en formation continue, etc.).

Il serait souhaitable de mieux articuler certains passages entre les disciplines, afin de mieux définir le périmètre exact, ainsi que l'architecture d'ensemble de la mention.

D'autre part, il faudrait veiller à mieux penser le devenir professionnel des étudiants, en particulier à travers la politique des stages.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Arts et langages

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Reposant sur l'idée de transversalité - notamment entre les arts, la linguistique et la littérature - cette spécialité en propose une approche tant méthodologique qu'esthétique. Dès lors, la spécialité articule trois domaines de formation : les arts (avec un accent fort mis sur les études cinématographiques et audiovisuelles), la linguistique et la littérature. La complémentarité exigeante de ces trois domaines définit la singularité de cette spécialité : les étudiants doivent être capables de s'orienter de manière polyvalente dans le champ des arts et des langages en général et d'y développer des connaissances spécifiques, mais toujours ouvertes sur d'autres approches théoriques et pratiques. La confrontation avec les pratiques et les praticiens des différents arts considérés est également présente dans cette formation.

- Appréciation :

Si le doctorat est la vocation - logique - de cette formation, l'obtention du M2 est suffisamment valorisée pour être mise ensuite à profit dans les métiers de la culture, de l'édition ou des arts. L'offre des enseignements est absolument remarquable. Dispensée par des spécialistes reconnus de chaque discipline, elle est d'une très grande variété, même si la création contemporaine semble être un peu oubliée (des efforts ont, toutefois, déjà été faits pour aller dans ce sens, notamment par le biais d'invitations d'artistes contemporains).

Bénéficiant de son adossement à l'ensemble riche et varié des recherches menées par les unités de l'établissement, la spécialité se définit fondamentalement comme une formation à et par la recherche, conduite au plus haut niveau.

L'attractivité qu'exerce cette formation pour des étudiants des Beaux-Arts, de l'Ecole du Louvre ou des professionnels est extrêmement positive et mérite d'être entretenue et développée. Il faut toutefois veiller à ce que cette formation soit plus en phase avec les attentes des professionnels qui veulent se former « tout au long de la vie » ou « à distance ».

Avec 35 à 60 % des effectifs de M2 issus d'un autre M1 que celui de la spécialité, l'attractivité de la formation est réelle, même si les indicateurs manquent pour la mesurer à l'entrée en M1 ou du point de vue du nombre d'étudiants étrangers qui s'y inscrivent. Les flux sont en croissance constante depuis cinq ans, et les effectifs s'établissent désormais à un peu plus de 150 étudiants en tout. La direction de la spécialité estime, raisonnablement, qu'il n'est pas souhaitable de chercher à accroître encore ces effectifs.

La répartition en trois groupes (arts, littérature, linguistique) permet d'apprécier une remarquable variété d'enseignements dispensés par des spécialistes reconnus du sujet. Un nombre d'enseignants et de chercheurs très important interviennent dans la formation, mais cette liste pléthorique, qui reflète la richesse de l'établissement et de ses partenariats, est encadrée par un conseil pédagogique dont le dossier ne permet cependant de mesurer, ni la composition, ni les fonctions exactes.

Les modalités de contrôle sont claires et simples, les modalités de recrutement précises et lisibles, la progressivité de la spécialisation est bien conçue. Toutefois, l'importance cruciale du tutorat, véritable pivot de l'encadrement pédagogique, mériterait une présentation plus rigoureuse.



- Points forts :
 - Pluridisciplinarité originale, réelle, ambitieuse et riche qui définit la singularité de la spécialité dans son domaine.
 - Fort adossement à une recherche variée et de haut niveau, répartition de l'enseignement en trois groupes de très haute tenue (arts, linguistique, littérature).
 - Forte attractivité avec une progression maîtrisée des effectifs.
- Points faibles :
 - Suivi pédagogique insuffisamment expliqué et justifié.
 - Taux d'échec élevé en première année, à près de 50 %.
 - Manque de prise en compte du devenir des diplômés qui ne s'orientent pas vers un doctorat.
 - Absence d'informations relatives à la professionnalisation et au service des stages.

Recommandations pour l'établissement

Cette formation originale, ambitieuse et attractive, adossée à une pratique de la recherche riche et variée, mériterait davantage de clarté s'agissant du suivi pédagogique, en particulier, le tutorat, sur lequel repose le succès pédagogique de la formation, et qui devrait être valorisé. Dans ce cadre, il conviendrait d'étudier la question du taux d'échec élevé en première année.

La prise en compte des autres devenirs professionnels qu'elle ouvre, outre la recherche, pourrait être améliorée.

Le dossier devrait par ailleurs apporter des précisions concernant la professionnalisation et la mise en place des stages.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Musique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Ecole des hautes études en sciences sociales, 190-198, avenue de France F-75244 Paris Cedex 13, et annexes de l'EHESS : 96 et 105, bd Raspail 75006 Paris, Commune : Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Historique et transversale, cette formation traverse la création musicale en liaison avec la recherche et la multiplicité des genres musicaux.

La spécialité propose une formation à la musique (musicologie, histoire et historiographie de la musique, connaissance des pratiques) dont les éléments sont articulés aux sciences sociales, conformément à la spécificité de l'établissement porteur. Les connaissances et compétences acquises sont principalement orientées vers la recherche.

- Appréciation :

Les enseignements sont ouverts, singuliers, multiples, érudits. L'architecture de la formation est claire et lisible. Adossée à l'interdisciplinarité de la mention, et à ses partenaires académiques, le lien à la recherche est d'un haut niveau.

Un réel effort en direction du monde musical professionnalisé semble être fait et les compétences transversales sont liées à l'ouverture musicologique préconisée. En revanche, les relations avec la spécialité *Arts et Langages* pourraient être développées.

Le dossier ne permet pas d'apprécier la politique des stages, ni celle de la politique des relations et des échanges internationaux. Aucun élément dans le dossier ne permet de mesurer les éventuels flux d'étudiants étrangers.

Les effectifs des étudiants sont en hausse constante depuis quatre ans, et s'établissent désormais à un peu moins de 30 étudiants au total. Cette hausse s'accompagne d'une amélioration très nette du taux de réussite en première année (plus de 80 %) et d'une baisse forte du taux d'échec (qui passe de plus de 40 % à moins de 10 % entre 2007 et 2011). Corrélativement, le taux de poursuite d'études entre première et deuxième année s'améliore de façon spectaculaire, ce qui correspond à une recommandation de la précédente évaluation, et minore proportionnellement le taux d'inscrits venant d'une autre formation.

Le taux de poursuite d'études en doctorat est élevé (40 à 80 % selon les années) ; en revanche, le taux d'insertion professionnelle hors doctorat n'est pas analysé, ni expliqué.

L'équipe pédagogique est composée de nombreux enseignants-chercheurs et chercheurs issus de l'établissement ou de ses partenaires. Cependant, les indicateurs ne permettent pas de mesurer le taux d'intervenants professionnels extérieurs.

L'excellence des publications des enseignants est à remarquer.

L'architecture globale de la formation est claire, de même que ses modalités d'évaluation. En revanche, le rôle et la composition des conseils (pédagogiques, de perfectionnement) ne sont pas précisés, de même que les outils de pilotage et d'évaluation.

- Points forts :

- Orientation pluridisciplinaire qui, via l'articulation de la musicologie aux sciences sociales, propose une formation, unique en son genre, reposant sur l'ouverture à la variété des esthétiques et des écritures musicales.



- Fort adossement à la recherche, bénéficiant de la diversité et de l'excellence des unités de recherche de l'établissement.
- Amélioration forte du taux de réussite, et de la continuité du parcours des étudiants accueillis, procédant aussi d'un petit effectif d'étudiants.
- Points faibles :
 - Pilotage de la spécialité insuffisamment expliqué, ainsi que la part de la pratique musicale.
 - Manque de relations avec la spécialité *Art et langages*.
 - Manque d'informations concernant les indicateurs permettant de mesurer la professionnalisation de la formation, en particulier pour les devenirs, autres que le doctorat.
 - Caractère international de la formation (flux entrants, partenariats) faible.

Recommandations pour l'établissement

L'ouverture aux esthétiques musicales et la richesse des études produites par les enseignants, le faible nombre d'étudiants inscrits, l'exigence de la formation en font une spécialité d'exception qu'il faut préserver et développer. Toutefois, les relations avec la spécialité *Arts et langages* et avec des compositeurs et des praticiens sonores pourraient être développées.

De plus, il conviendrait de clarifier les modalités de pilotage, s'agissant notamment de la structure et du rôle des conseils, ainsi que du fonctionnement du tutorat.

Enfin, la prise en compte de la dimension internationale mériterait d'être amplifiée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Arts et cultures de la préhistoire et de la protohistoire : Europe, Afrique

La spécialité est co-habilitée avec l'Université Toulouse 2 - Le Mirail (établissement porteur), c'est pourquoi elle ne donne pas lieu à évaluation dans le présent rapport.



Observations de l'établissement

Le président

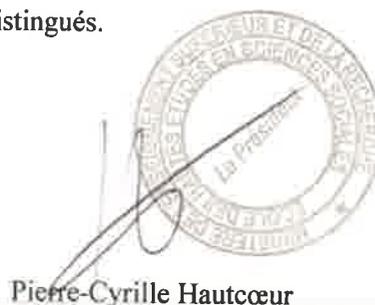
Paris, le 27 septembre 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations et des
diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

**Objet : Réponse au rapport du comité de visite de l'AERES sur la mention de Master
« THEORIES ET PRATIQUES DU LANGAGE ET DES ARTS » (S3MA140005859)**

- « Le pilotage de la mention et l'encadrement pédagogique (...) mériteraient d'être mieux expliqués ». Réponse : les évaluateurs n'ont pas entendu les « pilotes », qui auraient été heureux d'expliquer leur « pilotage ».
- « Les étudiants issus du monde professionnel pourraient être mieux accompagnés ». Réponse : ils ont des tuteurs, et le conseil pédagogique tient compte des situations particulières, toujours examinées avec bienveillance.
- Dans un établissement statutairement voué à la recherche et à l'enseignement de la recherche, l'« ouverture au monde professionnel » ne peut se traduire prioritairement par des stages.
- Un point faible de la spécialité et de la mention, par ailleurs évaluées très positivement, serait que « l'architecture d'ensemble présente des imprécisions » (p. 3) ; or, à la p. 2, la mention est qualifiée de « progressive et bien articulée ».

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre-Cyrille Hautcœur